

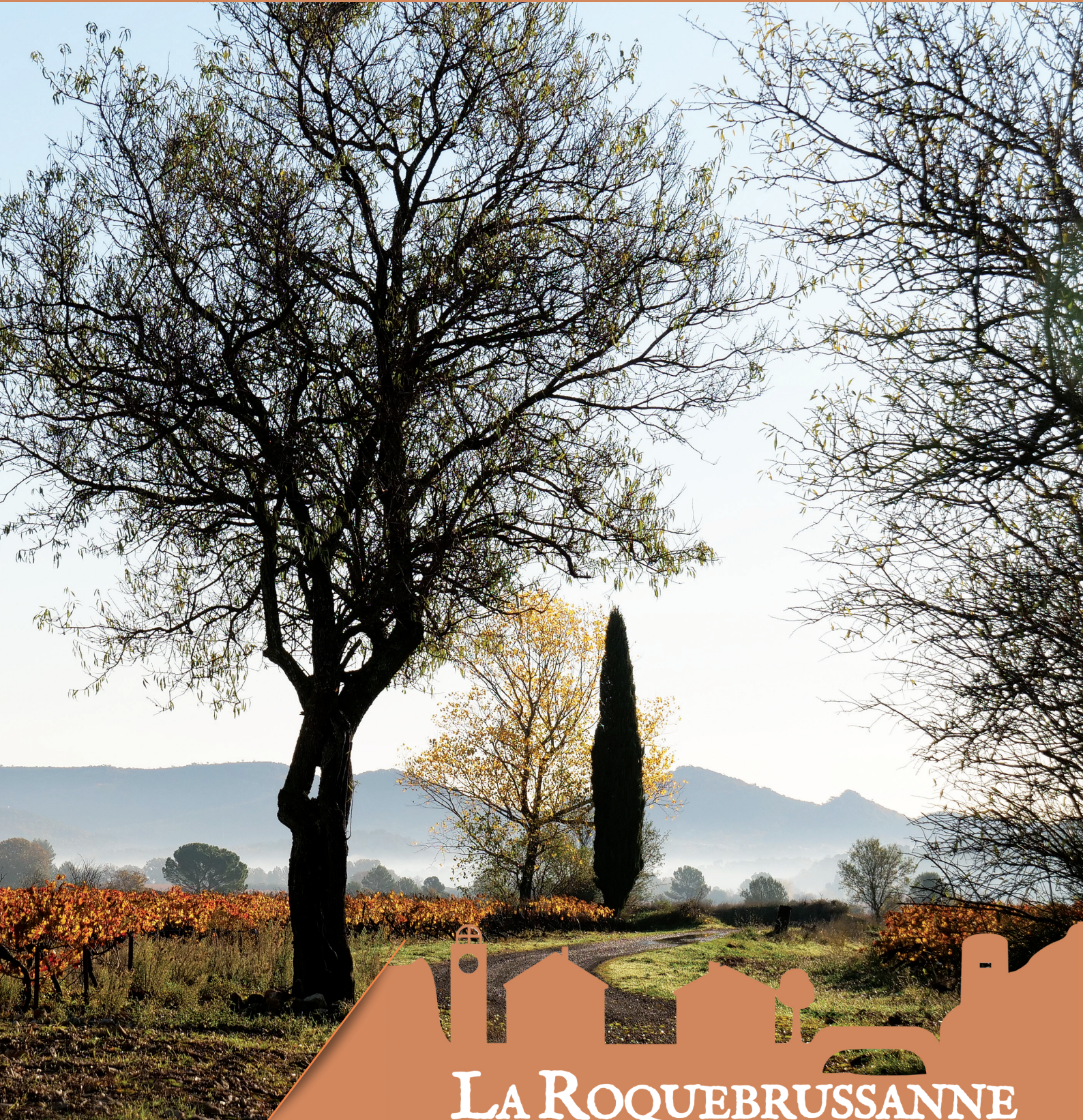


La Roquebrussanne

Lou Pichoun Roquier

BULLETIN MUNICIPAL

n°38 Hiver 2021/2022



LA ROQUEBRUSSANNE

Cultivons notre vraie nature

Commune





Michel GROS

Maire de La Roquebrussanne
Président des Maires Ruraux du Var
Président du Parc Naturel Régional
de la Sainte-Baume

Le mot de Monsieur le Maire



Cette année encore, la traditionnelle cérémonie des vœux n'aura pu se tenir, et c'est avec regrets que je n'ai pu vous retrouver pour partager ensemble ce moment important de la vie de notre Commune. Important oui, car après les discours officiels vient le temps des échanges informels encore plus importants que les discours pour le maire que je suis depuis 14 ans maintenant.

Il se dit que c'est le plus beau mandat électif. J'en suis convaincu J'ai toujours la même envie, la même passion pour La Roquebrussanne, pour vous.

Nous ne partageons pas toujours les mêmes idées. Certains des choix qui sont faits occasionnent des mécontentements. Et vous l'exprimez. Je peux le comprendre. Cependant soyez convaincus que l'équipe municipale, les services et moi-même nous travaillons jour après jour pour améliorer votre vie quotidienne. Rien n'est simple, je peux vous l'assurer. Et il est si facile de critiquer, de dévaloriser, surtout derrière un clavier, mais beaucoup difficile de construire dans la vie réelle.

Il faut un bon maçon pour construire un mur solide et droit mais une masse suffit à le détruire.

Certes nous pouvons toujours être soumis à la critique. C'est la vie publique qui veut ça. Je l'accepte et c'est parfois constructif. Pourtant, je suis convaincu qu'un peu de bienveillance serait de nature à nous faire collectivement progresser autour du projet sur lequel nous avons été élus. Peut-être en 2022...

La pandémie que nous subissons depuis bientôt deux ans est, hélas, toujours présente mais semble reculer. Les mesures applicables depuis le 14 mars d'un retour à une vie sans masques (surtout dans les écoles) nous laisse de l'espoir. Les associations, dont je remercie les bénévoles qui s'investissent avec passion, pourront enfin réaliser leurs nombreuses manifestations prévues, à commencer par la fête du printemps début avril. Déjà l'année dernière, les manifestations organisées, malgré les quelques tracasseries liées à la pandémie, ont recueilli un franc succès. Nous le devons aux élu(e)s qui ont su mobiliser le tissu associatif très riche de notre Commune.

En décembre dernier, notre village a été décoré par un petit groupe de bénévoles qui ne comptent ni leur temps ni leur énergie pour que la magie de Noël opère, notamment auprès des tous petits. Mais, un groupe d'adolescents a jugé bon de détériorer, casser, voler ce que ces bénévoles avait mis gracieusement à disposition du plus grand nombre.

Je condamne fermement ces vandales qui ont gâché ce travail. Des investigations sont en cours et lorsque les coupables seront identifiés, ils feront l'objet de sanctions à la hauteur de leur bêtise. Je demande à leurs parents d'être plus vigilants quant à leurs comportements inappropriés.

Ne soyez pas surpris si les bénévoles, découragés par de tels comportements, ne continuent pas l'année prochaine. C'est dommage.

Ces dégradations que la Commune subit tout au long de l'année par des personnes de tous les âges impactent le budget communal qui pourrait servir pour d'autres projets.

Nous allons poursuivre notre politique d'extinction de l'éclairage public entre 23h et 05h du matin. Je comprends les inquiétudes que ce projet a suscité ; Encore faut-il que les craintes soient réelles et pas fantasmées. Les nombreuses études montrent clairement qu'il n'y a pas d'augmentation du nombre de cambriolages. Je ne parle pas d'agression physique. Nous vivons dans un village rural tranquille faut-il le rappeler. Il est à remarquer que depuis l'instauration de cette démarche, 2 villages aux alentours ont également mis en place l'extinction nocturne de leur éclairage public.

"Pichoun Roquier"

Revue municipale d'informations

Directeur de la publication :

Monsieur le Maire

Rédacteur en chef :

Bryan JACQUIN

Adjoint délégué aux affaires scolaires,
à la jeunesse et à la communication

Conception et réalisation technique :

Studio CARGO

Toulon

Impression :

PRINT CONCEPT

Aubagne

Dépôt légal en cours

Tirage : 1400 exemplaires

Les articles et photos des associations
sont rédigés et
utilisés sous leur seule responsabilité.



Imprimé sur papier recyclé et encres végétales

Photo de couverture :

Matin d'hiver dans la plaine agricole

La seconde phase des travaux du forage des Neuf Fonts devrait se dérouler au cours de cette année. Elle consistera à transformer le forage d'exploration en forage d'exploitation. Suivra toute la période de tests puis d'autorisations afin que ce dernier soit mis en exploitation.

Il ne restera plus qu'à l'équiper et le raccorder au réseau d'eau potable.

Nous sommes optimistes et les débits mesurés lors de la première phase de tests nous laissent à penser que notre Commune devrait être à l'abri d'un manque d'eau pour les décennies à venir.

Attention, une ressource ne signifie pas que nous pouvons la gaspiller. Pour cela, nous devons poursuivre nos efforts constants sur le rendement de notre réseau afin qu'il demeure excellent. Je salue notre fermier la SEERC pour son accompagnement. Mais je compte aussi sur chacun d'entre vous pour avoir une utilisation en eau raisonnable. Je vous renvoie à l'arrêté préfectoral de l'été dernier où notre Commune est passée en restriction d'eau.

La rénovation énergétique et mise aux normes de la salle René AUTRAN va être entreprise. Cette salle est un gouffre énergétique et n'est plus aux normes PMR alors qu'elle sert de bureau de vote, entre autres.

À ce titre, 2022 sera très chargée en élections. Nous avons la chance de vivre dans un pays où nous pouvons nous exprimer. Aussi, je vous invite à venir nombreuses et nombreux voter aux prochaines élections présidentielles (en avril) et législatives (en juin). De ces choix dépendent les cinq prochaines années pour notre pays et donc pour nous collectivement.

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble des Roquier(e)s pour leur incroyable élan de générosité à l'occasion de l'appel aux dons en faveur du peuple Ukrainien si durement touché par les événements tragiques qu'il subit. Nous avons pu récolter des dizaines de cartons contenant médicaments, nourriture, produits pour bébés et d'hygiène, duvets, couvertures qui ont été pris en charge par l'Agglomération Provence Verte. Les personnes se proposant d'accueillir des réfugiés Ukrainiens sont invitées à se faire recenser auprès du C.C.A.S. (04 94 37 00 99) qui centralisera toutes les propositions locales avant transmission aux services de la Préfecture.

Les événements mondiaux actuels ne doivent pas nous faire perdre confiance en l'avenir, et sont la démonstration, une nouvelle fois, que la liberté reste une notion fragile. Comme la crise sanitaire nous l'a démontré ces deux dernières années, c'est en restant unis et attentifs aux autres que toutes les épreuves peuvent être surmontées.

Au plaisir de vous rencontrer dans notre beau village à l'occasion, notamment, des prochaines manifestations.

La Roquebrussannement votre.

Michel GROS



Infos Mairie

👉 Téléphones utiles :

- **Mairie** : 04 94 37 00 90 / Fax : 04 94 86 81 72
Courriel: mairie@laroquebrussanne.fr
- **Police municipale** : 04 94 37 00 95
- **CCAS** : 04 94 37 00 90 / 07 89 85 21 53
- **Médiathèque** : 04 94 86 81 91
- **Pharmacie de garde** : 3237 • **Pharmacie CHIARI** : 04 94 86 90 70
- **Taxis** : Y. PUZZOLA : 06 63 37 85 37 - Nicolas CANDELA : 06 20 69 19 98
COSY TAXI : 06 28 29 03 63 - Romain HEBREARD : 06 72 46 85 23
- **Médecin** : Dr VIOT : 04 94 86 81 96 • **Kinésithérapeute** : M. CASTELLAS : 04 94 86 97 32 • **Psychologue** : E. TERUEL : 06 09 76 05 60
- **Infirmiers** : R. BOIVIN : 06 80 36 78 42 - J.F. CAULET : 04 94 86 91 44
P. CAULET : 04 94 86 80 06 - É. CHAIZE : 07 68 89 44 29 - S. TERRANOVA : 04 94 86 96 85
- **Ostéopathie** : E. BEAUMEL 04 98 05 39 31 ou 06 02 10 70 70 • **Prothésiste dentaire** : Esthétique Dental : 04 94 04 28 63
- **Aides et services à domicile** : 04 94 33 97 51 • **Assistante sociale** : 04 83 95 42 30
- **Identité canine** : 04 94 04 89 33 • **La poste** : 3631 • **Eau** : SUEZ : Service client 0977 408 408 / Urgence 24h/24 0977 401 136
- **ERDF Dépannage** : 09 72 67 50 83 • **Ramassage encombrants** : 1^{er} lundi du mois • **Déchetterie** : 04 98 05 80 90
- **Communauté d'Agglomération de la Provence Verte** : 04 98 05 27 10

👉 Site internet :

www.laroquebrussanne.fr



Gendarmerie

Suivant son objectif de décarbonation, et sur demande de la Gendarmerie, la Commune a procédé à la réfection du chauffage. Remplacement de la cuve à fioul par un système de pompe à chaleur réversible.

Vestiaires du stade



Les travaux se poursuivent. Le bâtiment est désormais hors d'eau - hors d'air. Les délais sont respectés.

Pour info, et comme déjà évoqué dans le bulletin municipal n°36 (Été 2021), l'opération d'un montant total de **573.302,42 € H.T.** est subventionnée à hauteur de **406.000 €**, soit environ 71 %. Il est à noter que les subventions sont calculées sur le montant hors taxes du projet, mais aussi que la Commune récupérera la T.V.A. en fin d'opération. Ainsi, le coût réel pour la Commune sera de **167.302,42 €**.

Voirie : Réfection du Chemin de Cuers

Place Bagarry

Les services techniques ont réalisé l'aménagement de la Place Bagarry.



Travaux d'embellissement du jardin d'enfants



Tribune de l'opposition

À l'issue du conseil municipal du 29 novembre dernier, nous avons adressé un courriel à Monsieur le Maire dont voici un extrait :

« Lors de la dernière séance publique du conseil municipal, vous avez abordé un sujet non prévu à l'ordre du jour afin d'apporter vos commentaires aux propos d'une lettre d'information publiée sur face book. Celle-ci mettait en évidence quelques éléments de votre gestion municipale depuis votre élection, en 2020. Elle émanait du groupe d'opposition dont nous faisons partie avec un ensemble de citoyens de La Roquebrussanne.

Vous avez, avec une colère à peine dissimulée, déversé tout votre courroux à notre rencontre. Vous avez surtout mis en doute nos propos sans apporter aucune preuve à la plupart de vos affirmations. Vous avez en particulier contesté la somme de 739 221 € TTC représentant le coût de la réalisation du projet des vestiaires du stade. Puisque, selon vous, ce montant serait surestimé de quelques 60 000 €, il faut nous le prouver. »

Nous laissons à Monsieur le Maire le soin de vous communiquer sa réponse sans preuve de ses allégations, s'il le souhaite, et vous présentons l'engagement financier, au 4 janvier 2022, pour la réalisation des vestiaires du stade :

- Études + travaux 689 486 € TTC (décisions du maire 2021- 07 et 20)
- Missions de sécurité 11 973 € TTC (décisions du maire 2020- 42 et 43)
- Mission de maîtrise d'œuvre 48 955 € TTC (décision du maire 2021- 27)
- Soit un total TTC de 750 414 € (le montant est donc supérieur à notre précédente annonce pour cause d'un avenant accepté par décision du maire 2021- 27)

Le montant des subventions accordées est de 316 000 € (au 4 janvier).

À noter que ce projet est subventionné seulement à 50,5 % de son montant HT, au lieu des 80 % espérés. Pour mémoire, les vestiaires existants, installés en 2012, ont déjà coûté quelques 180 000 € à la commune.

Le groupe d'opposition

Le "Pichoun Roquier" ne peut annoncer que des événements transcrits sur les registres d'État civil ou sur demande expresse des familles.

Ils sont nés

Le 15/10/2021	GAUTIER Héloïse, Claire, Agathe
Le 26/10/2021	COLIN Mila
Le 01/11/2021	SANCHEZ FOSCH Alessio Carles
Le 10/11/2021	LUQUE Kessy, Sandrine, Rose-Marie
Le 02/01/2022	MILADI Yanel, Jean-Marc, Abdou
Le 13/01/2022	CHATEAU Aaron, Jean, Michel, Thierry

Toutes nos félicitations aux parents

Ils se sont dit "OUI"

Le 24/01/2022 ESTEBAN Laurent, Jean-Louis
et ATLAN Magalie, Céline, Dina

Félicitations pour les mariés !



Ils nous ont quittés

Le 17/11/2021	INGRASSIA Jacques, Émile, André
Le 10/12/2021	LONG Martine, Geneviève, Marguerite
Le 24/12/2021	GOSSO Anna, Luigia épouse ARMANDO
Le 27/12/2021	MARYNUS Monique, Marianne épouse DUJARDIN
Le 27/12/2021	THIERRY Roger, Francis, Lucien
Le 31/12/2021	CADINOT Clovis, Louis, Gabriel
Le 08/01/2022	SUEUR Monique, Fernande, Alfrédine, Jeanne épouse FOURE
Le 11/01/2022	BREMOND Jeannine, Marcelle, Marie épouse PAUL
Le 11/01/2022	GAREDDU Marie, Rose épouse CARTA

Transcription de décès

Le 03/10/2021	ORSELLI Robert, Marius
Le 06/10/2021	GASCON Carlos
Le 15/10/2021	CASORLA Éliane épouse CHEUL
Le 18/10/2021	RAMILLON Joëlle, Andrée, Marie épouse DUSSUEL
Le 22/10/2021	DRIANT Françoise, Marie, Lucienne épouse TOUREL
Le 12/12/2021	KEUROGHLIAN Sira épouse KALPAKDJIAN
Le 14/12/2021	DUBOIS Guy, Olivier
Le 06/01/2022	GAYOUT Jean
Le 17/01/2022	CALMANTI Claude

Les élus, les membres des associations et de la rédaction du Lou Pichoun Roquier présentent leurs sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches.

Environnement

Pierre VENEL - pierre.venel@laroquebrussanne.fr
1^{er} Adjoint au Maire, délégué à l'environnement, l'agriculture et la forêt

Création d'un jardin aux insectes et de prairie fleurie

Notre commune a été retenue suite à l'appel à projet «Sauvons les abeilles et les pollinisateurs» émis par la Région Sud-PACA. L'investissement de 28.960 € sera couvert à 80% soit 23.168 € par la subvention qui nous est octroyée.

L'idée est de recréer un jardin «botanique» ouvert à tous à visée pédagogique composé de plantes locales et mellifères pouvant attirer durant toute la saison des insectes observables. Un partenariat est mis en place avec l'école élémentaire, pour favoriser l'implication des enfants dès sa conception, et un suivi dans le temps pour observer la colonisation des insectes inféodés à ces plantes endémiques. Le 12 octobre dernier, deux classes ont participé aux plantations. Nous attendons le retour de jours plus cléments pour poursuivre les sorties. Les 16 et 23 octobre 2021, une vingtaine de volontaires étaient présents pour assurer la première tranche de plantation, soit un millier de plants, mission accomplie dans une ambiance très conviviale avec une belle motivation.

Un volet inventaire, dans le prolongement de l'Atlas de la Biodiversité Communale, sera fait par le Conservatoire des Espaces Naturels PACA, ainsi qu'un suivi et des préconisations pour améliorer la conservation des pollinisateurs.

Une sensibilisation sera faite aussi en direction de la profession agricole pour implanter sur les friches des espèces locales et florifères qui ont tendance à disparaître. Ce jardin sera accessible à tout visiteur, habitant ou non du village, et sa mise en lumière se fera aussi à travers le tour de pays mis en place par



le Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume, puisqu'il se trouve situé sur son tracé.

Bilan du projet « Arbre en ville »

Demande subvention le 26 juin 2020 pour un montant de 35.206 €, subvention 80% (29.364 €), reste à charge pour la Commune : 7.342 €

Au total, **350 arbres** de grandes tailles ont été plantés par les services techniques, travaux terminés début 2022 avec pour objectif l'amélioration du cadre de vie, l'ombrage, l'impact paysagé avec une meilleure intégration des aménagements, et avec la photosynthèse une captation de 12 Tonnes de CO₂ par an.



> Espace MTL

- Skate parc et mini stade : 12 Albizzias, 5 Muriers blancs
- Tennis : 2 Marronniers 1 Sophora, 2 Margousiers
- Stade : 41 Cyprès de Florence, 32 Oliviers, 54 Amandiers
- Départementale (entre les peupliers) : 10 Frênes élevés, 10 Lauriers sauce, 5 Cyprès
- Gendarmerie : 5 Savonniers de Chine, 5 Oliviers



> Espace des Craux

- Cimetière : 5 Cyprès de Florence, 5 Micocouliers, 1 Marronnier
- Alignement Départementale : 10 Érables Champêtres, 14 Tilleuls,
- Parcours de santé : 2 Margousiers, 1 Paulownia, 1 Sophora, 1 Marronnier, 1 Savonnier
- Espace vert : 1 Paulownia, 1 Sophora, 1 Savonnier, 1 Marronnier, 1 Margousier, 5 Micocouliers, 3 Marronniers, 3 Amandiers
- Chemin des Craux : 13 Arbres de Judée
- Espace vert (mini stade) : 20 Micocouliers
- Chemin des Molières (entre le tennis et le stade) : 6 Marronniers, 5 Paulownias, 5 Savonniers de Chine, 5 Jujubiers, 5 Grenadiers, 10 Érables de Montpellier
- Chemin des Molières : 5 Cognassiers, 3 Arbres de Judée (bassin de rétention)
- Rond-point route de Mazaugues : 5 Oliviers.



Est-il bien raisonnable de continuer à ne pas trier ses propres déchets ?

Voici quelques arguments pour convaincre les réticents :

- En 2020, le centre d'enfouissement du Balançon étant fermé et celui de Ginasservis pas encore ouvert. Le Sived a du « exporter » les ordures ménagères non triées à Toulon (incinération), Gardanne (enfouissement), Septèmes les Vallons (enfouissement), et Fos sur Mer (incinération) pour un coût de 132 € la Tonne + le transport. Le casier de Ginasservis pourra accueillir **27.000 Tonnes par an**, quand le volume géré par le SIVED atteint **29.000 Tonnes**.
- Pour inciter au tri et au recyclage, l'État a réduit les capacités de traitement des centres d'enfouissement et n'accorde pas, ou peu, de nouvelles autorisations d'exploitations. Cela entraîne automatiquement **une hausse des coûts de traitement**.

Les déchets non triés sont sources de pollution. C'est pourquoi, sur chaque tonne d'ordures ménagères résiduelles s'applique la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) perçue par l'état.

Le montant de cette taxe est révisé chaque année et ne cesse d'augmenter pour inciter au tri et à la réduction des déchets.

En 2021, l'augmentation de la TGAP représente une hausse du coût de 620 000€ pour le SIVED NG.

En 2025, ce sera un million d'euros supplémentaire que nous devons collectivement reverser à l'État.

En 2022 la TGAP était de **45 € la Tonne**. Elle passera à **65 €** en 2025!



La filière recyclage est fiscalement favorisée et, de plus, le rachat des matériaux triés et le soutien de l'Ademe ont rapporté 1.689.280 € sur le budget de fonctionnement du SIVED NG de 23.084.963 €.

Le tri n'est pas soumis à la TGAP et il bénéficie d'un taux de TVA réduit à 5,5%.

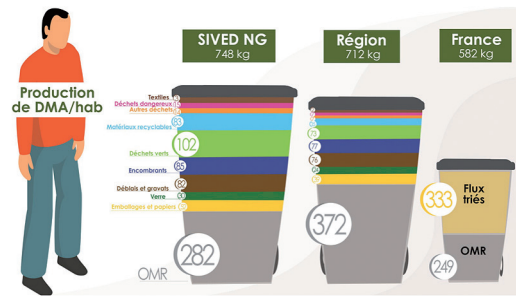
Le seul moyen d'atténuer l'augmentation des coûts est de réduire le volume des déchets non triés destinés à l'enfouissement. L'enjeu est collectif et concerne chacun d'entre nous.

Au de-là de l'aspect financier, il y a l'aspect environnemental qui est un véritable enjeu. Face à l'augmentation du prix des matières premières et leur disparition programmée,



le recyclage apparaît comme un acte incontournable si l'on veut préserver les ressources pour les générations futures.

En 2024 le tri à la source des bio-déchets, ou fermentescibles, sera obligatoire. En clair, cela veut dire que **vous aurez à trier encore plus**.



C'est pour cela que nous avons installé des composteurs sur l'espace des Craux afin d'initier la démarche.

En définitive, avec ce que propose le SIVED NG et la déchèterie à proximité, **si l'on joue le jeu il ne reste pas grand-chose comme ordures ménagères résiduelles pour l'enfouissement.**

Dans cette situation **les bons élèves sont pénalisés par les résistants au tri** ce qui n'est pas très équitable. Il est préférable de jouer le jeu par civisme plutôt qu'un jour subir la contrainte coûteuse pour la collectivité que sera la pesée individualisée.

Pourquoi trier permet de maîtriser les coûts ?

1 tonne de déchets triés = 197 € de coût de traitement
1 tonne d'ordures ménagères produites = 305 € de coût de traitement.

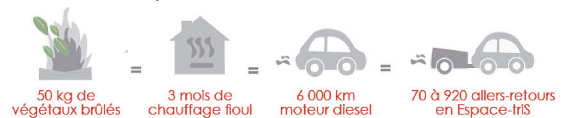
Flux	Tonnages		€/ Hab.
OMR	29 005	38%	88 €
Espaces-triS (gravats compris)	35 513	47%	51 €
Emballages	4 095	5%	32 €
Verre	2 994	4%	2 €
JRM	1 113	1%	0 €
Autres déchets*	3 203	5%	5 €
Total	75 922	100%	178 €

Faites de vos végétaux une ressource pour votre jardin

L'entretien du jardin produit des feuilles mortes, des herbes après la tonte, des branches après l'élagage. En moyenne, en France, on estime que les travaux de jardinage génèrent 160 kg par personne et par an, de résidus de végétaux.

La réglementation interdit de brûler les déchets verts :

Outre que cette pratique est dangereuse et source de nuisances pour le voisinage, elle est surtout extrêmement polluante et néfaste pour la santé.



Pour vous débarrasser de vos résidus végétaux, vous pouvez les déposer gratuitement dans un Espace-triS.

Mais, rien ne sert d'exporter vos végétaux, ils sont utilisables au jardin. Pour vous accompagner dans cette démarche le SIVED NG vous propose deux solutions :

1. Acquérir un composteur individuel contre une participation.
2. S'équiper d'un broyeur individuel et recevoir une aide financière

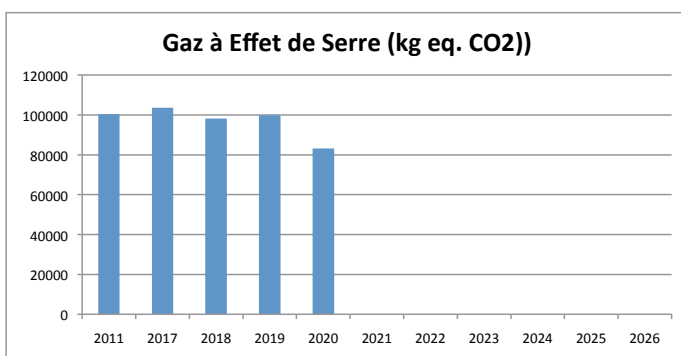
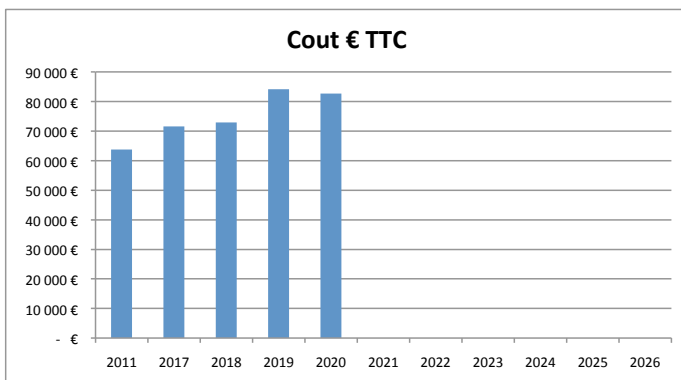
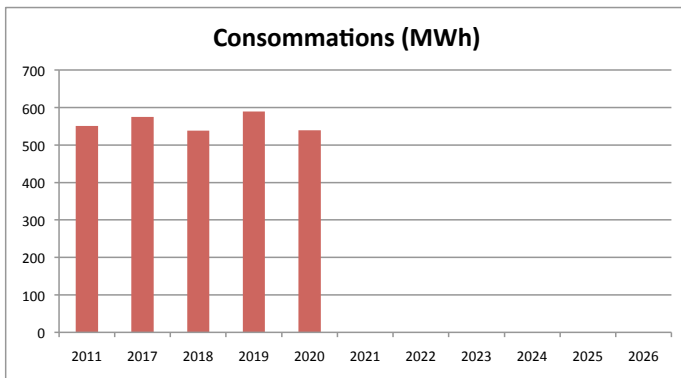
Broyés ou compostés vos végétaux deviennent une ressource. Vous pourrez les utiliser pour protéger, nourrir et embellir votre jardin.

Transition énergétique / Économies d'énergie

La transition énergétique est certainement l'un des défis les plus importants que notre civilisation aura à relever avant la fin du siècle. Et de toutes les énergies captées et converties par l'homme, la plus propre est, de loin, celle que nous ne consommons pas !

Forts de cette certitude, la chasse au gaspillage d'énergie est donc un des axes prioritaires sur lequel notre commune a résolument décidé de s'engager et se veut d'être exemplaire.

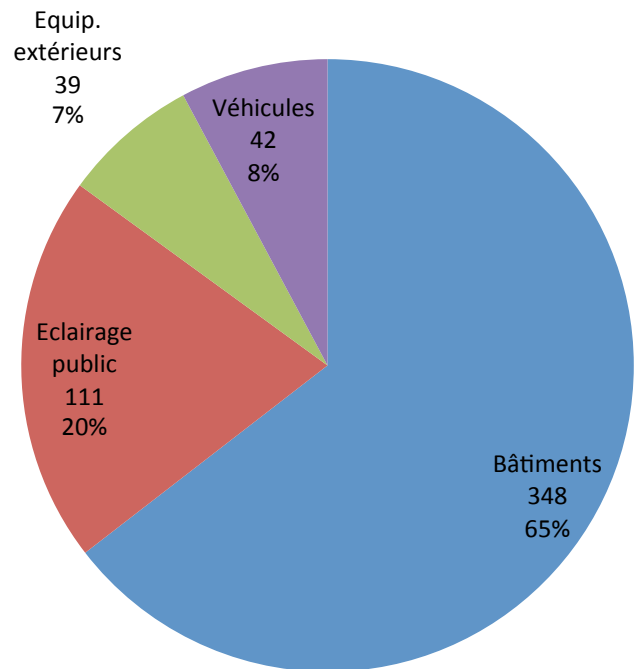
La première étape a consisté à faire un état des lieux afin d'identifier les gisements d'économies possibles. Il a fallu donc comptabiliser toutes les consommations des installations communales : bâtiments, éclairage public, équipements extérieurs et véhicules. Nous nous sommes appuyés sur le bilan énergétique de 2012, les factures de fioul et carburants et les relevés de gestion de notre fournisseur d'électricité depuis 2017.



Nous constatons que :

- En 10 ans nos consommations, toutes énergies confondues, sont restées assez stables.
- La facture a augmenté, compte-tenu de la hausse des coûts de l'énergie.

Consommations 2020 (MWh)



- Nos émissions en gaz à effet de serre (GES) ont sensiblement baissées grâce notamment à la rénovation énergétique de l'hôtel de ville (2019), lors de laquelle la chaudière fioul a été remplacée par une pompe à chaleur.

La seconde étape va consister à rencontrer les utilisateurs de chaque installation (agents municipaux, associations, enseignants, élus, citoyens,...) pour chercher ensemble comment limiter les gaspillages collectifs dont nous ne sommes, souvent, pas conscients ou pour lesquels nous sommes parfois trop consciencieux... Nous aurons besoin de l'aide et de la vigilance de tous ! Merci d'avance pour votre collaboration enthousiaste.

Suite au prochain épisode : les chiffres 2021 et nos premières actions.

Éclairage public

Nous avons fait le choix de réduire l'éclairage public de 23h à 5h du matin, et ce depuis le mois de novembre 2021. Les deux ronds-points restent éclairés ainsi que le parking des Craux.

Pour avoir un retour précis sur la baisse de consommation déjà constatée, il faudra attendre un peu car la période hivernale ne peut refléter la consommation annuelle.

L'éclairage public représente environ 20% de la consommation énergétique de la commune, toutes énergies confondues, soit en 2020 :

- 111 MW sur un total de 550 MW, soit 20%
- 15.000 € sur un total de 82.723 €
- 13 T de CO2 sur un total de 83.



La commune a initié une procédure de modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme) afin de permettre :

- une diversification de l'activité agricole dans le cadre de nouveaux projets agro-touristiques
- d'encourager la performance énergétique des constructions
- de clarifier les dispositions réglementaires applicables aux constructions et Installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif
- de préciser les dispositions règlementaire relatives aux garages en zone UB.

Le dossier est soumis à l'évaluation environnementale, à une enquête publique et a été notifié préalablement aux Personnes Publiques Associées.



COMMUNE DE LA ROQUEBRUSSANNE



MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Ce dossier de modification à la fin des consultations sera modifié suivant les avis et conclusion de l'Enquête Publique, et présenté pour approbation par délibération au Conseil Municipal.

Mobiliers urbains

➤ Installation de mobilier urbain : un banc au terrain de boules Place Bagarry, ainsi qu'une poubelle et un cendrier.



➤ Un cendrier à la Salle René Autran a également été installé ainsi que devant la médiathèque.



➤ Pendant tout le mois de janvier, l'opération « Collecte de Sapins de Noël » a rencontré un franc succès. Les 2 zones de dépôt ont su répondre aux besoins des administrés. L'opération sera renouvelée l'année prochaine.



Village Fleuri-Qualité de vie

➤ Le jury régional du label « Villes et Villages Fleuris-Qualité de Vie » a attribué à notre commune la deuxième fleur. C'est une reconnaissance de l'effort accompli, par l'ensemble des services techniques porté par une volonté municipale depuis des années pour améliorer tout ce qui touche à la qualité de vie dans le village, la propreté, les embellissements, les aménagements paysagés. Dans ce label le fleurissement compte, mais ce qui prime c'est la démarche vers une valorisation environnementale, les économies d'énergie et de l'eau, le recyclage, le choix des végétaux, la préservation du patrimoine naturel et agricole, un peu tout ce qui fait le caractère propre du village et ce qui le rend attractif.



Ca s'est passé à La Roquebrussanne ...

◆ Jeudi 14 Octobre

Visite de Mme la Députée et M. le Sénateur à l'école élémentaire et intervention sur l'apprentissage de la citoyenneté et la présentation des institutions à l'attention des élèves de CM2



◆ Samedi 6 Novembre

Réunion de Quartier (Route de Mazaugues)



◆ Jeudi 11 Novembre

Commémoration du 103^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 Novembre 1918



◆ Samedi 13 Novembre

Inauguration chauffage de l'église



◆ Vendredi 19 Novembre

Inauguration du défibrillateur installé devant le local de la Police Municipale et co-financé avec l'aide du Rotary Club de Brignoles



◆ Lundi 22 Novembre

Atelier CAUE – Réflexion autour du renforcement de la centralité villageoise



◆ Mercredi 24 Novembre

Visite des locaux St Max traiteur (prestataire des repas servis aux cantines) à l'attention des parents d'élèves et des élu(e)s



◆ Samedi 27 et Dimanche 28 Novembre

Marché de Noël



◆ Samedi 04 Décembre

Tournoi de Rugby à V à toucher au profit du Téléthon, organisé par Les Roquet's



◆ Lundi 06 Décembre

Enfouissement de 5 Km de ligne électrique au cœur de la plaine de l'Issole entre Méounes-les-Montrieux et La Roquebrussanne (partenariat entre ENEDIS et le PNR de La Sainte Baume)



◆ Mardi 07 Décembre

Permanence CAUE à l'attention des administrés afin de rencontrer des architectes et paysagistes conseils

◆ Jeudi 09 Décembre

Remplacement du distributeur automatique de billets



Noël aux écoles

Les animateurs/lutins du service Enfance & Loisirs ont distribué les goûters offerts par la Commune, au sein de chaque classe, dans les deux écoles, ainsi que des livres à la maternelle.



Defi écoles z'héros déchet

La candidature de l'école élémentaire au Défi Écoles Z'héros Déchet (initié par le SIVED NG avec le soutien de l'ADEME et de la Région SUD-PACA) a été retenue. Elle fera ainsi partie des 10 écoles retenues qui seront accompagnées pour initier des actions de sensibilisations, de prévention et de valorisation des déchets. L'engagement et les actions seront développées sur 2 années.



Évolution du règlement du service enfance et loisirs

Toujours soucieux de répondre aux besoins des familles, le service Enfance & Loisirs modifie les modalités d'inscriptions pour les mercredis.

En effet, le mercredi 5 Janvier, les capacités d'accueil du centre de loisirs ont été atteintes : 40 places (16 enfants de moins de 6 ans, et 24 enfants de plus de 6 ans), ce qui n'était jamais arrivé depuis la création du service en septembre 2015. Certaines familles se sont donc retrouvées en difficulté, pour le mois de Janvier.

Pour y remédier, à compter du 8 Février, les familles devront effectuer leurs demandes de réservations pour la période (de vacances à vacances). Les demandes devront être enregistrées sur le portail famille. S'en suivra une commission d'attribution des places selon les critères de priorité suivants :

- les familles Roquières
- les enfants dont les deux parents travaillent
- la fréquentation moyenne de l'enfant sur l'année

Ainsi, les réservations seront validées pour la période.

Les derniers conseils d'écoles ont permis de faire une restitution des résultats du sondage, effectué au printemps dernier, relatif au fonctionnement du service et de la cantine.

Sur les 192 familles consultées, il en ressort une satisfaction globale de la qualité des prestations proposées. Il semblerait, à la lecture des résultats, que la cantine recueille également une bonne appréciation. Quant à la possibilité d'ouverture du périscolaire jusqu'à 18h30, cette proposition n'est souhaitée au final que pour environ 12% des utilisateurs.

Conseil municipal des jeunes



Tu as entre 8 et 18 ans et tu souhaites t'investir dans la vie de ton village ?

Le renouvellement du prochain Conseil Municipal des Jeunes se déroulera avant l'été.

D'ores et déjà, tu peux candidater à l'adresse :

cmj@laroquebrussanne.fr

La campagne officielle sera lancée dans quelques semaines.



PRÉPARATION MILITAIRE MARINE de BRIGNOLES SESSION 2022 - 2023

Située dans l'enceinte de la sécurité civile de Brignoles, la Préparation Militaire Marine (PMM) vous permettra de découvrir la Marine Nationale, de vous informer sur les métiers qu'elle propose, de consolider l'idée d'un engagement ultérieur ou d'intégrer la réserve opérationnelle.

Cette expérience s'adresse aux jeunes garçons et filles de 16 à 20 ans, de nationalité française, recensés et aptes médicalement.

La session se déroule sur environ 12 samedis, généralement hors vacances scolaires, répartis du début septembre à la fin du mois de mai, avec une période bloquée de 5 jours à bord d'un bâtiment de la Marine Nationale à Toulon.

Cette préparation entièrement gratuite, sans exigence de niveau scolaire, permet de bénéficier d'une formation militaire et maritime. Elle offre la possibilité d'obtenir le permis côtier et le brevet de prévention secours civique de premier niveau (PSC1).

Attention : le nombre de places est limité !!!

Renseignements/Inscriptions : pmm.brignoles.fct@def.gouv.fr
Sites de la PMM Brignoles : <https://brignolespmm.jimdo.fr>
Instagram : [pmm_brignoles](https://www.instagram.com/pmm_brignoles)




PASS' CULTURE

Tous les jeunes de 15 à 17 ans bénéficient depuis janvier 2022 d'un crédit Pass'Culture. Ce crédit leur permet d'accéder à des biens et des services culturels : places de cinéma, de concert, de théâtre, billets d'entrée de musée, livres, etc.

Le dispositif est mis en place progressivement :

- le **10 janvier 2022** pour les jeunes de 17 ans (30 €)
- le **20 janvier 2022** pour les jeunes de 16 ans (30 €)
- le **31 janvier 2022** pour les jeunes de 15 ans (20 €)
- À partir de 18 ans : 300 €

Application à télécharger à l'adresse : <https://pass.culture.fr>

LE PASS CULTURE POUR LES 15-17 ANS

<p>20€ pour les jeunes de 15 ans</p> <p>30€ pour les jeunes de 16 ans</p> <p>30€ pour les jeunes de 17 ans</p> <p>et toujours 300€ à 18 ans.</p>	<p>3 DATES À RETENIR</p> <p>10 JANVIER Pour les jeunes de 17 ans Inscriptions à partir du 10 janvier</p> <p>20 JANVIER Pour les jeunes de 16 ans Inscriptions à partir du 20 janvier</p> <p>31 JANVIER Pour les jeunes de 15 ans Inscriptions à partir du 31 janvier</p>
--	--

Inscriptions sur l'application pass Culture avec les identifiants EduConnect de l'élève

Campus connecté provence verte

Ouverture à la rentrée 2022 d'un campus connecté à Brignoles. Vous souhaitez faire des études supérieures à distance ?

Dès la rentrée 2022, cela sera possible au Campus Connecté Provence Verte de Brignoles. Tous les diplômes de l'enseignement supérieur sont accessibles : DAEU, DUT et BTS, licence, master... et des certifications, en formation initiale comme en formation tout au long de la vie.

Toutes les informations et pré-inscriptions sur :

campusconnecte.caprovenceverte.fr




Un campus connecté qu'est ce que c'est ?

Un campus connecté est un lieu labellisé par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, qui propose de suivre à distance des études ou des formations qualifiantes.

- Un lieu d'apprentissage connecté, connecté et gratuit pour tous.
- Des salles de cours, ateliers, outils numériques avec libre accès à une imprimante.
- Un accompagnement individualisé, toute l'année par un tuteur présent ou qualifié.
- De nombreuses formations diplômantes (BTS, BUT, licence, Master, DUT...) ou des formations équivalentes (MOCOS, DAEU...)

Un campus connecté c'est pour qui ?

- Tout jeune bachelier ou étudiant souhaitant suivre une formation diplômante à distance de l'enseignement supérieur.
- Toutes personnes souhaitant reprendre ses études, les poursuivre ou se reconstruire.

Un campus connecté comment ça marche ?

1. Trouver la formation à distance qui vous convient et inscrire vous dans l'université ou école qui la propose, via Parcoursup, e-candidat, CHED ou FUN MOOC.
2. Pré-candiditez au campus connecté Provence Verte.
3. Votre dossier est analysé, si retenu vous êtes reçu en entretien et votre admission est confirmée en ligne.
4. Suivez votre formation au sein du campus connecté, situé dans l'enceinte du lycée Raynaud à Brignoles.

Informations & Pré-candidatures :
campusconnecte.caprovenceverte.fr

















Bacheliers 2021

Pour la seconde année, la Commune rend hommage à ses nouveaux bacheliers en leur remettant une médaille gravée à leur nom. Modalités : copie du relevé de notes accompagnée de vos coordonnées.

Le tout est à transmettre à l'adresse

mairie@laroquebrussanne.fr

ou à déposer en Mairie



Avis aux diplômés du Bac 2021 !

Pour vous féliciter de l'obtention du diplôme du Baccalauréat session 2021, la Commune vous offre la médaille du Bachelier gravée à votre nom.

Transmettez ou déposez en Mairie la copie de votre relevé de notes ainsi que vos coordonnées:

MAIRIE@LAROQUEBRUSSANNE.FR
OU
31 RUE GROGRES CIÉMEUCEAU
04 94 37 00 90







La Roque se Raconte (la RSR)

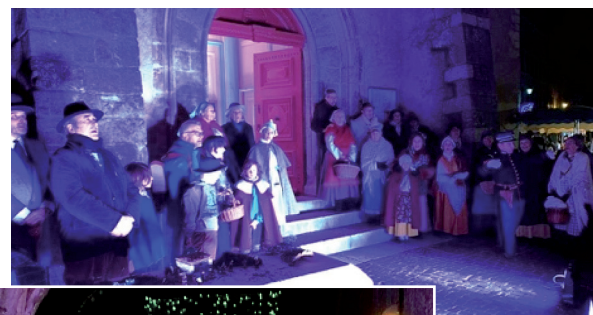


Le samedi 27 novembre, lors du marché de Noël, notre association a loué la troupe de l'association du Cercle St Michel de Fuveau, pour faire une animation itinérante dans le village en jouant les « vieux métiers » anciennement pratiqués à la Roquebrussanne.

À 18h galoubets et tambourins annonçaient le début du spectacle, 8 scènes jouées en français en différents lieux ont entraîné ceux qui ont bravé le froid :

- La scène des « olivades » sur le champ de foire sous les oliviers : la tradition est de cueillir les olives en racontant les nouvelles « per ouliva, la man cuïo, la lengo va »
- La scène du moulin à huile : avec le rémouleur, le moulinier, le chasseur et l'arrivée du boulanger, tous venus goûter leur huile.
- Toujours rue de la Latte, derrière la Mairie où étaient les douches municipales : 2 mineurs discutent de leurs récoltes de vin et de la coopérative nouvellement créée, des wagonnets meublèrent le coin. Un garçonnet de 14 ans vient se joindre au groupe car il veut être embauché à la mine (scène véridique vécue par un jeune roquier). Ils parlent de la Ste Barbe et de la tradition de planter le blé dans des « siétions » qui serviront à décorer la table de Noël « quand lou blat vèn, tout bèn vèn »
- Place Bagarry : il y a eu la scène avec les poilus de la 1^{ère} guerre mondiale
- Place de la fontaine : qui date de 1792 couronnée par une statue de St Sauveur, le Saint patron de la commune, ils nous ont parlé des fabricants de feutre nombreux et réputés à la Roquebrussanne.
- Place Cauvin : 3 bugadières se trouvent autour du lavoir en train de faire la lessive. Arrivent 2 hommes dont l'un est l'ingénieur des eaux qui leur explique que « l'Issole est un affluent de l'Argent... ».
- Le cuisiner Reboul, célébrité roquière, parle de sa vie et de son métier à un journaliste du « petit Marseillais » il lui explique le « gros souper » qui est un « repas maigre » et ses traditions, dont celle des 13 desserts.
- Devant l'église et sous le porche : un grand père explique à un enfant comment « installer la crèche à la maison ». Au fur et à mesure que le grand père dispose les santons les personnages se mettent en place sous le porche.

Nous remercions Monsieur Gouirand et le Cercle St Michel pour la qualité de leur prestation et leur fidélité à notre village.



Les membres de la RSR



Le chœur BASTIDAN



Concerts de Noël

Privé de scène depuis deux longues années, le chœur BASTIDAN a enfin pu, avec une très grande joie, retrouver son public à l'occasion d'une série de quatre concerts de l'aveugle. Et c'est bien naturellement que le premier fut donné dans notre magnifique église de La Roquebrussanne. En clôture d'un marché de Noël très réussi, beaucoup de visiteurs ont poussé la porte pour admirer la crèche, tester le nouveau système de chauffage et surtout, écouter un programme original et varié. Fidèle à son exigence de cohérence, notre chef de chœur, Philippe MOPIN, a proposé **un voyage musical empreint de mystère et de joie, autour de la nativité**. En partant de l'époque médiévale (chant grégorien), l'auditoire a voyagé dans le temps pour achever son parcours sur des œuvres « Gospel » et d'Afrique du sud. Bref, une très belle soirée !

Sur ce même répertoire et à l'invitation de chorales amies, nous avons pu également nous produire à Gassin, Plan de la Tour et enfin Garéoult.

Merci à toutes celles et ceux qui, malgré le froid et le pass-sanitaire, sont venus nous écouter et nous encourager.

Projet 2022 : on recrute !

Aussitôt la page de Noël tournée, voilà qu'un nouveau projet est lancé : l'année 2022 sera celle de William SCHELLER. Nous avons entrepris de chanter et mettre en scène ses plus grands tubes. Un projet à la fois innovant, ambitieux et enthousiasmant !

Nous n'en sommes qu'au début et il est encore possible de rejoindre le train de notre joyeuse troupe. Alors si vous aimez chanter au volant ou sous la douche, si vous rêvez d'être adulé(e), venez faire éclater votre talent au grand jour, pas une minute à perdre !

Rejoignez-nous au moulin à huile, tous les mercredis soirs (hors vacances scolaires) de 19h00 à 21h00.

Pour plus d'information : <https://bastidan.wixsite.com/choeur-bastidan> - Tel : 06 87 22 51 98



Les Jardins d'Alfred, une oasis au village

Au bout du chemin des Clos se nichent les Jardins d'Alfred, une oasis de biodiversité chouchoutée par des passionnés. On y trouve une grande parcelle partagée entre les adhérents de l'association (le mandala) et 12 parcelles individuelles, où poussent des arbres fruitiers, des légumes et des fleurs de toutes sortes, dans le respect de la nature.

Une aubaine pour les habitants du cœur de village qui n'ont pas de jardin ou pour ceux qui n'osent pas se lancer seuls dans la création d'un potager.

Les Jardins d'Alfred vous offrent un partage d'expérience dans une ambiance chaleureuse et dans des conditions optimales : le terrain est irrigué grâce à l'arrosant qui fournit de l'eau toute l'année, et clôturé pour éviter les dégâts de la faune sauvage.

Pour tous renseignements, contacter :

jardinsalfred@gmail.com

Les jardins d'alfred vous souhaitent belle année 2022

Le président



Distribution de colis de Noël

En raison des mesures sanitaires prises afin de protéger les personnes à risque, cette année encore le repas traditionnel des aînés n'a pas pu se dérouler.

Le C.C.A.S. a donc renouvelé la distribution de colis de Noël pour les Roquières et Roquiers âgés de 70 ans et plus.

Nathalie Wetter (Conseillère Municipale déléguée) et Lucie Lecoublet (Agent du C.C.A.S.) ont distribué 235 colis généreusement garnis (Champagne, foie gras, chocolats, terrines, canard sauce aux cèpes) avec cette année une tasse à l'effigie de la Commune.

Les résidents de la maison de retraite « La Provençale » ont également eu droit à une attention par la remise d'un ballotin de chocolats accompagné de produits de beauté.

De quoi redonner à cette fin d'année particulière, un air de partage et de magie de Noël.



Une pensée chocolatée

Monsieur le Maire et les membres du CCAS offrent aux Roquières de 70 ans et plus, une surprise pour pâques.

La distribution se fera en mairie le Mardi 12 avril 2022 et le Jeudi 14 avril 2022.

*Coupon réponse à retourner en mairie
Avant le 31 Mars 2022.*

Nom : 1 personne 2 personnes (couple)
Prénom :
Epoux/Epouse : Incapacité à se déplacer, demande à être
Adresse livré, motif :
Tél :

Pensez à vous munir d'un justificatif d'identité lors de votre passage en mairie

Le Centre Social et Culturel change de nom et devient : "La Passerelle du Val d'Issole (LPVI)"

La Commune adresse ses félicitations à la nouvelle Présidente de la Passerelle du Val d'Issole, Daphné Yétérian.

Situé au 30 avenue Saint-Sébastien à La Roquebrussanne, vous trouverez toujours :

- Les rendez-vous "Vie Quotidienne"
- L'Espace Ressources Parentalité
L'Accueil Jeunes les mercredis de 12h00 à 18h30
- Les Ateliers d'Initiation aux Outils Numériques – AION

Les permanences du PAEJ :

- Consultation du Centre Médico-Psychologique – CMP
- Lien Mission Locale
- Lien Ecole de la 2^{ème} Chance – E2C

Et bien d'autres choses encore...



Cadeaux du cœur : la p'tite histoire...

Début novembre 2021, la Passerelle du Val d'Issole décide de mettre en ligne sur Facebook, un appel à participer à la démarche solidaire « Les Cadeaux du Cœur ». ... L'Association « Aides et Culture » et l'Accueil Sans Hébergement (Centre Aéré) de Néoules ont quant à eux rejoint notre appel auprès de leurs adhérents et ayants droits... Les habitants du Val d'Issole nous ont entendus, et même très bien entendu... Et nous les en remercions TOUTES et TOUS chaleureusement...

Mardi 21 décembre, nous avons « livré » une bonne centaine de jolis, grands, gros, petits, brillants, paquets cadeaux... Pour les petites, petits, grandes et grands, jeunes et vieux !...

Animations sportives

Tennis Club du Val d'Issole Champions du Var !

Après deux années blanches en raison de la crise sanitaire, la compétition tennistique par équipes reprenait enfin ses droits en octobre 2021.

Les équipes +35 hommes et femmes ouvraient le bal et s'inclinaient toutes deux en demi-finale. Beaucoup de regrets car il ne manquait pas grand-chose, mais aussi beaucoup de satisfaction pour ce retour gagnant à la compétition.

Dans la foulée, commençaient alors les rencontres jeunes U12/U14/U18. Les plus jeunes, dont certains se lançaient pour la première fois dans la compétition ont fait de très belles rencontres.

La plus belle performance revient aux U18, Arthur Plee et Pierre Robichon qui ont remporté toutes leurs rencontres lors de la phase de poule. Ils se sont qualifiés pour le tableau final et au bout du suspense ont remporté la finale le 15 janvier 2022 pour devenir champions du Var par équipe Division 3.

Ils se sont inscrits dans les pas de leurs aînés qui avaient malheureusement échoué en finale en 2018 et ils apportent ainsi au TCVI son premier titre de champion du Var ! Le palmarès du TCVI déjà bien rempli depuis sa création en 2009 s'enrichit d'un nouveau titre pour le plus grand bonheur des 170 adhérents et de leur coach Anthony Guerre.

L'année 2022 commence donc de la plus belle des façons et se présente sous les meilleurs auspices puisqu'elle verra aussi la construction du nouveau club house sur le site de Néoules.



Décoration du village de Noël

Nous tenons à féliciter l'équipe de bénévoles qui, comme chaque année, a décoré le village pour les fêtes de fin d'année.

Marché de Noël

Une quarantaine d'exposants chaque jour.

Malgré la situation sanitaire, nous avons pu maintenir un esprit de Noël en collaboration avec les Associations Roquières (Récré à Roque, La Pause Thétine, Car, CIF, les Amis de la cuisine provençale, le Choeur Bastidan, La Roque Se Raconte).

Pour le plaisir des petits et des grands, diverses animations : photos avec le père Noël, ateliers créatifs de Noël, chants de Noël animé par le groupe d'HERAIL Alexia, Mascottes de Noël et Sculptures sur ballons animée par la Compagnie Sacre Paris, sans oublier la Tombola (LA RSR).



Distribution de bonbons assurée par le C.O.F.

Malgré l'annulation du défilé et des activités pour enfants d'Halloween le 30 Octobre 2021, la distribution de bonbons dans la cour des anciennes écoles a tout de même été assurée par le C.O.F.



Aide précieuse de nos Services Techniques et notre Police Municipale

Les 13 Desserts préparés par nos Amis de la Cuisine Provençale ont su ravir les papilles de tous.

Des buvettes avec vin chaud, chocolat chaud, cidre, bières de Noël et barbe à papa, crêpes, gaufres.

Théâtre itinérant à travers le village sur le thème de la Provence et de ses traditions animé par le Cercle Saint Michel - Fuveau en collaboration avec l'association La Roque se Raconte.

Tout cela a pu se faire grâce à la collaboration et l'aide précieuse de nos Services Techniques et notre Police Municipale que nous remercions.

Notre boulanger

L'année fut critique pour nos commerces, à commencer par la fermeture de la boulangerie pour des raisons de santé. En effet, Marc a dû subir deux opérations chirurgicales l'obligeant à fermer provisoirement son commerce. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.



Soyez certains que la Commune suit de près la suite des évènements en espérant une reprise rapide de ces commerces si essentiels à la vie de notre village.

Le Bar des Sports



Le Bar des Sports frappé par la conjoncture actuelle, Christophe n'a pas eu d'autre choix que de baisser le rideau. Il aura su durant toutes ces années s'investir pour animer le village par ses soirées et repas unanimement appréciés.

Son sourire, son franc parler et sa bonne humeur nous manqueront à coup sûr.

Nous lui souhaitons toute la réussite qu'il mérite dans son nouveau projet professionnel et qu'il soit assuré de la reconnaissance de la Commune.

Deux boutiques éphémères

Courant décembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux boutiques éphémères qui ont su apporter la joie et la magie de Noël au cœur du village.

L'une proposait des objets de décorations et de bijoux et l'autre, des créations artisanales, décorations de Noël. Vous pouvez suivre nos créatrices tout au long de l'année sur les réseaux : So Art Deco, la cabane de Marius et Bluelagon83. Au plaisir de se revoir au prochain Noël !!



Borne MEDADOM à la pharmacie Chiari

Dès le mois de septembre 2020, la Commune avait pris contact avec le Docteur VIOT afin d'anticiper son départ à la retraite dans les prochaines années et ainsi trouver un remplaçant, sans conséquences pour la population. C'est ainsi que des annonces ont été publiées sur différents supports spécialisés, et nous nous sommes aussi rapprochés des étudiants en fin de cursus ou bien des internes dans les hôpitaux.

Toutefois, le cours des choses en a voulu autrement. Le Docteur VIOT a été contraint par sa hiérarchie de ne plus exercer sa profession, laissant du jour au lendemain ses patients sans suivi, et la Commune sans médecin. L'ARS PACA a été saisie de cette situation.

Afin de pallier cette absence provisoire, la Pharmacie Chiari propose depuis le mois de novembre un service de téléconsultation.

Le principe est simple : vous entrez dans la Pharmacie, sans rendez-vous, on vous installe dans une salle de confidentialité et vous êtes mis en lien avec un médecin (10 minutes d'attente au maximum), muni de votre carte vitale, l'ordonnance est imprimée et les informations transmises à la sécu.

La borne est disponible aux horaires d'ouverture de la Pharmacie : de 9h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00 en semaine, de 9h00 à 13h00 le samedi.

DANS CETTE PHARMACIE
téléconsultation médicale disponible

DANS QUELS CAS POUVEZ-VOUS TÉLÉCONSULTER ?

- #1 Vous n'avez pas de médecin traitant
- #2 Votre médecin traitant est indisponible
- #3 Votre demande est urgente

Sans RDV, réponse en 10 min (délai moyen)

Prise en charge par l'Assurance Maladie

Ordonnance délivrée si nécessaire

Des Roquiers à l'honneur

Article du Comité d'Animation Roquier

Le week-end des 5 et 6 février s'est tenu le challenge national de Sambo sportif à Poussan (Hérault).

Cette discipline sportive, originaire de l'URSS, combine lutte et judo, et allie projections et combat au sol.

Plus de 300 combattants venant de toute la France s'étaient donné rendez-vous. Parmi eux, les jeunes du Comité d'Animation Roquier (CAR). Et c'est à une moisson de médailles à laquelle ils ont eu droit.

Les féminines à l'honneur

Copines à la salle, supportrices en compétition, un sport individuel qui met en avant un collectif. En effet quand une est sur le tapis c'est toute l'équipe qui est derrière à encourager.



Méfiez-vous des apparences, derrière leurs jolis sourires, sur le tapis ce sont des guerrières, elles ne lâchent pas, elles donnent le meilleur pour gagner.

Toutes sur le podium avec 6 médailles en Or et une de Bronze de quoi ravir les entraîneurs.

Félicitations à notre cadet Aksel qui termine 5^{ème}.



Clara, Cyliane, Lilou, Camille, Idoïa, Manon et Noémie

Les plus jeunes ont montré le chemin

Les enfants originaires de tout le Val d'Issole représentant le CAR ont brillé lors de ce tournoi National en Occitanie.

Des victoires, des défaites mais le plus important c'est la combativité et le courage qui définissent l'état d'esprit de nos jeunes.

Seize est le nombre de participants que nous avons engagé et le résultat n'est pas des moindres puisque onze d'entre eux décrochent l'Or, deux l'Argent et Trois médailles de Bronze.



Tous ces beaux résultats ont permis au club de se hisser à la 4^{ème} place derrière Montpellier, Villejuif et Nice sur un total de 29 clubs en compétition.



De gauche à droite :
Axel, Giovanni, Benali, Tiziano, Joseph,
Theana, Noémie, Benjamin, Selena,
Baptiste, Jenna, Elina,
Elena, Lia, Maely, Lucas

Nous remercions bien évidemment tous les athlètes pour leurs excellents comportements et résultats ainsi que les entraîneurs pour leur magnifique travail au quotidien : Sébastien, Maverick, Denis et François.

Nous remercions également nos partenaires qui, grâce à leurs contributions, nous permettent d'équiper nos jeunes et faire nos déplacements.

Merci à :

- | | |
|-----------------------------------|-------------------------|
| - La Commune de La Roquebrussanne | - Vival |
| - Sweet Home | - TL ENERGY |
| - FORD Garéoult | - DR auto |
| - L'Agence du Soleil | - Tabac Presse Calmanti |
| - L'auberge de la Loube | - Pizzas D Boff |